

161

# JOURNAL DES ÉCONOMISTES

---

---

## SECOND MANIFESTE DE LA LIGUE DU LIBRE-ÉCHANGE

---

5 juillet 1916.

### QUESTION

1. *La guerre a-t-elle détruit les vérités économiques affirmées, en 1911, par la LIGUE DU LIBRE-ÉCHANGE, au moment de sa fondation?*

### LES FAITS

2. A l'appui de notre cause, la catastrophe, qui a éclaté en 1914, apporte des immolations de personnes, des ruines matérielles et morales que nous redoutions de voir surgir tôt ou tard, mais dont nous ne pouvions prévoir les effroyables proportions.

Le danger que nous n'avons cessé de dénoncer<sup>1</sup>, venait de ce que dans l'Empire allemand l'organisation économique n'était pas une fin en elle-même, mais était un moyen politique dont le Kaiser entendait se servir pour ses ambitions, et que le parti militaire, sous prétexte de lui apporter son concours, subordonnait à ses conceptions.

S'ils sont capables de remonter aux causes profondes, ils doivent éprouver un terrible effarement, ceux qui raillaient

---

1. Voir entre autres : Publications de la Ligue du Libre-Echange. *La Jalousie commerciale et l'Esprit de monopole*, par Yves Guyot, 1 brochure.  
| *L'Impérialisme économique*, *Journal des Economistes*, mars 1913.

la devise du Cobden Club : *Free-trade, Peace, Goodwill among nations : Libre-échange, paix, bienveillance entre les nations.* Le vieux préjugé que « nul ne gagne qu'au dommage d'autrui » a conduit les peuples les plus avancés en évolution à la guerre actuelle. Doivent-ils en être fiers, les thuriféraires de l'impérialisme économique, qu'ils célébraient dans Disraeli et dans Chamberlain, avec l'espoir que la Grande-Bretagne s'y livrerait afin de leur fournir un argument contre le libre-échange ? Se pâment-ils toujours d'admiration devant le Kaiser ébranlant le monde de ses invocations à son épée aiguisée et à la poudre sèche, entendant imposer à tous les étrangers les produits allemands à la pointe de ses cinq millions de baïonnettes, prétendant assujettir le monde entier à la domination de l'Empire allemand, afin qu'il pût par lui-même et par ses colonies se suffire à lui-même, et rêvant un monopole de la mer tel que celui qui, pendant près de deux siècles, a provoqué de si longues guerres entre l'Espagne, la Hollande, la France et l'Angleterre ?

Ils peuvent apprécier maintenant les résultats de cette politique de jalousie commerciale et de monopole ; et si les faits n'étaient pas trop épouvantables pour permettre les railleries, quelle revanche ils donneraient aux disciples de Hume, des Physiocrates, d'Adam Smith, de Cobden, de John Bright, de Bastiat, de Herbert Spencer, de Molinari, de Frédéric Passy, de Levasseur, qui ont essayé de dégager l'humanité de la civilisation guerrière en lui offrant pour idéal la civilisation de l'échange !

3. Et nous, libre-échangistes, en prenant à témoin tant de millions d'hommes tués ou mutilés, tant de milliards de capitaux engloutis à jamais, nous mettons, au-dessus de toute contestation possible, l'affirmation que la guerre actuelle est la condamnation définitive de la politique qui, en opposition avec les progrès de la science, de l'industrie, des moyens de communication, chemins de fer, navigation à vapeur, navigation aérienne, télégraphes, téléphones, essaye d'opposer les intérêts économiques des peuples les uns aux autres, et qui, en vertu de cette formule : « Chaque nation doit se suffire à elle-même », entend faire de chaque marché national la propriété de certaines catégories de producteurs, en le fermant plus ou moins complètement à leurs concurrents du dehors.

Les résolutions adoptées par la *Conférence économique des*

*Alliés*, qui s'est tenue du 14 au 17 juin, montrent à la fois le désir de resserrer les rapports des *Alliés* entre eux et la crainte d'aborder le moyen le plus simple d'en assurer la stabilité en laissant les producteurs et les commerçants de chaque nation les déterminer eux-mêmes, par la mise en œuvre de cette vérité constatée par Turgot : « La décision des parties qui aboutit à l'acte d'échange se produit lorsque la préférence est exactement réciproque. »

Aucun événement n'a pu et ne pourra infirmer ce passage de la pétition des Marchands de la Cité de Londres de 1820 :

« La pratique d'acheter dans le marché le plus bas et de vendre dans le marché le plus cher, qui règle les affaires individuelles de chaque marchand, est strictement applicable à la nation tout entière. »

#### LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE DES ALLIÉS

4. Dans le préambule des résolutions de la *Conférence économique* se trouve ce passage : « Les Empires du centre de l'Europe préparent aujourd'hui, de concert avec leurs *Alliés*, sur le terrain économique, une lutte qui non seulement survivra au rétablissement de la paix, mais prendra, à ce moment-là, toute son ampleur et toute son intensité » ; et les représentants des *Alliés* redoutent que « ces ententes n'imposent aux autres pays une hégémonie inacceptable ».

Quelles ententes ? Un Zollverein entre l'Empire allemand et la Monarchie Austro-Hongroise ? Il n'est pas conclu ; et que seront ces empires au lendemain de la guerre ? Mais si ce Zollverein unissant les intérêts commerciaux et industriels de cent vingt millions de Germano-Austro-Hongrois peut leur assurer l'hégémonie économique, pourquoi la Grande-Bretagne, la France, la Russie, l'Italie, la Belgique, le Japon, n'emploient-ils pas le même moyen ? Si, s'exerçant au profit de cent vingt millions de personnes, il peut avoir une telle efficacité, que serait-il entre les *Alliés*, dont la population est quadruple et qui ont, soit sur leurs territoires, soit par leurs marchés et leur marine, à leur disposition la plupart des variétés de matières premières et de produits du monde ?

Si les gouvernements des nations alliées attribuent une pareille efficacité à un Zollverein, ils doivent en établir un.

5. Les membres de la *Conférence économique* ne semblent

pas y avoir songé. Ils ont pris des résolutions pour trois périodes.

La première, c'est la guerre. Ils ont considéré avec raison que le blocus devait être de plus en plus rigoureux. Ce n'est pas dans l'intérêt des ennemis qu'ils veulent les priver de l'importation d'objets d'alimentation et de quantité de marchandises. Cependant le blocus réalise l'idéal du protectionnisme : il oblige les pays qui y sont soumis à se suffire à eux-mêmes.

La seconde période est celle « de reconstitution commerciale, industrielle, agricole et maritime des pays alliés ». Les résolutions qui la concernent prévoient un provisoire d'autant plus dangereux que la durée en est indéterminée.

La première résolution relative à cette période proclame que « les Alliés décident de rechercher en commun les moyens de faire restituer aux victimes de destructions, de spoliations et de réquisitions abusives », — cette épithète est de trop, — « ou de les aider à reconstituer leurs matières premières, leur outillage industriel et agricole, leur cheptel et leur flotte marchande ». Cette déclaration est excellente pour la Belgique, pour la Serbie, pour la Pologne et pour les régions de la France encore occupées.

Une autre résolution déclare que la guerre a mis fin à tous les traités de commerce. Soit. C'est sa conséquence immédiate.

6. Les représentants des Alliés énumèrent ensuite les mesures provisoires ou permanentes d'entraide ; mais ils ne parlent pas de la plus effective, la seule qui ne puisse pas provoquer de dissentiments entre eux : le libre-échange.

Que mettent-ils à la place ? Ils s'assurent réciproquement, pendant la période transitoire, « des arrangements spéciaux qui faciliteraient l'échange de leurs ressources naturelles ». L'intention est bonne, mais elle a le tort d'être limitative.

La quatrième résolution porte que « afin de se défendre contre le *dumping*, les Alliés décident de s'entendre pour fixer une période de temps pendant laquelle le commerce des puissances ennemies sera soumis à des règles particulières, et les marchandises originaires de ces puissances seront assujetties ou à des prohibitions ou à un régime spécial qui soit efficace ».

Que veut dire cette dernière locution ? Le mot *dumping*

signifie exactement « l'acte de nettoyer en jetant dehors<sup>1</sup>. » Son application au commerce a pour origine la liquidation par l'exportation. Les Allemands surtout en ont fait un système de vendre certaines marchandises meilleur marché au dehors qu'à l'intérieur. Ils ont été amenés ainsi à fournir des tôles aux constructions navales anglaises et hollandaises et à assurer de l'ouvrage à des ouvriers étrangers.

La *Conférence économique* fait de ces cadeaux un motif pour justifier une guerre commerciale qui suivrait la guerre politique.

Il y a là une confusion d'idées qu'il est nécessaire de dissiper.

*7. La guerre se fait d'Etat à Etat ; la solution politique est du ressort des gouvernements.*

La guerre actuelle ne doit se terminer que par une victoire décisive qui provoque en Europe de profonds changements politiques, destinés à en assurer la sécurité. Ils impliquent la suppression de l'impérialisme économique du Kaiser.

Mais l'antique système pourvoyeur des Pharaons, auquel la guerre a ramené pour certains objets les Etats belligérants, n'a pas donné des résultats si merveilleux qu'il doive constituer le régime économique de l'avenir. *Le commerce continuera de se faire entre individus, ayant besoin d'échanger au mieux des intérêts de chacun.* Cette action individuelle quotidienne a la concurrence pour force motrice ; et c'est elle qui a provoqué le développement économique de l'humanité, surtout depuis 1840, quand la Grande-Bretagne a rendu sa politique économique conforme au développement de l'industrie et des moyens de communication.

Essayer de ressusciter le Blocus continental, en état de paix, contre l'Europe centrale, c'est essayer de concilier des contradictoires. Un traité de paix ne peut être un acte de guerre. L'institution d'un pareil état de choses ne serait utile qu'à la contrebande.

Tous les jours nous sommes témoins des difficultés qu'en état de guerre implique avec les neutres le blocus des Empires du Centre et de la Turquie. Quelles seraient donc ces difficultés pendant la paix ? et une politique, telle qu'elle est affirmée dans cette seconde partie des résolutions, aurait

---

1. *The Standard Dictionary of the English Language.* Funk and Wagnall.

pour conséquence d'amalgamer un autre bloc contre le bloc des Alliés.

8. La première résolution de la partie ayant pour titre : *Mesures permanentes d'entr'aide et de collaboration entre les Alliés* porte : « Les Alliés prendront des mesures nécessaires pour s'affranchir de toute dépendance des pays ennemis relativement aux matières premières et objets fabriqués essentiels, pour le développement normal de leur activité économique. »

Si on compare les intentions de cet article aux faits, on constate que la Belgique a importé en 1913 plus de 7 millions, la France, 5 millions et demi de tonnes de houille du bassin de la Ruhr. Les industriels de l'Est de la France et les Belges peuvent-ils renoncer à cette importation, même si les mines de la Sarre étaient rattachées à la France, la qualité de leurs charbons ne permettant pas de la remplacer ?

9. La fermeture du marché allemand serait une ruine pour les industriels de l'Alsace et de la Lorraine. Les primeuristes italiens ne peuvent faire concurrence aux primeuristes français. Ils demandent un tarif de transit entre l'Italie et la Grande-Bretagne aussi bas que possible. Ils l'auront. En attendant le tunnel, ils réclament des *ferry boats*. Ici, ils entrent dans la voie des illusions.

L'Allemagne est le plus grand débouché de la Russie ; ni la France, ni la Grande-Bretagne, ni l'Italie ne peuvent s'engager à prendre pour elle-mêmes la quantité de céréales, de bois et de lin qu'elle absorbe.

On ne peut supprimer ni cent vingt millions d'habitants de l'Europe, ni les conditions géographiques dans lesquelles ils se trouvent.

10. Dans cet article premier il est dit que le but poursuivi par les Alliés est « de maintenir et de développer leur situation et leur indépendance économique au regard des puissances ennemies ». Et pour l'atteindre « ils pourront recourir soit à des entreprises subventionnées dirigées ou contrôlées par les gouvernements eux-mêmes ».

Cette résolution de la *Conférence* a le grave inconvénient de provoquer les espérances de tous ceux, qui croient que l'Etat doit faire les affaires des particuliers, et d'exalter les ambitions bureaucratiques.

M. Hughes, le premier ministre d'Australie, vient de

commencer à appliquer cet article en achetant, au prix de 19 livres sterling la tonne, onze paquebots qui en valaient 4 avant la guerre, et qui, affranchis de l'*income-tax* et de l'*excess profit tax*, feront concurrence aux navires privés sans ajouter une tonne au pouvoir transporteur du monde.

M. Hughes a déclaré qu'il ne laisserait pas exporter une tonne de zinc en Allemagne : en 1913, sur une production de 507 000 tonnes valant 1 548 000 livres sterling, l'Australie en avait exporté en Allemagne pour 385 000 livres. Mais il n'a pas pris le même engagement à l'égard de la laine, dont l'Allemagne avait acheté directement 425 000 balles sur 1 703 000, pour une valeur de 4 693 000 livres. Pourquoi donc cette double attitude ?

Les premières applications de cette résolution montrent des engagements de dépenses, une nouvelle emprise de l'Etat sur la vie économique, au moment où tous les gouvernements se débattent dans des embarras financiers dont on ne sentira toute la gravité qu'au lendemain de la paix.

#### DROITS FISCAUX ET DROITS PROTECTEURS

11. La *Conférence économique* n'a pas abordé la question des droits de douane entre Alliés. Pour expliquer cette abstention, on a dit :

« Il faudra de nouveaux impôts, donc des droits de douanes ».

Mais les libre-échangistes ont toujours établi une distinction entre les droits protecteurs et les droits fiscaux, « le tarif pour le revenu seulement », comme disent les démocrates américains, et comme l'ont établi les Anglais à partir de 1860. Dans la Grande-Bretagne, le tarif pour le revenu ne frappe que des objets qu'elle ne produit pas, tandis que les tarifs protectionnistes ont pour objet de restreindre ou de supprimer l'importation d'objets similaires à ceux qui sont produits dans le pays, de manière à permettre à leurs producteurs d'en relever le prix proportionnellement au droit protecteur.

Tout droit de douane est un impôt : et tout impôt est une charge pour celui qui le paye.

Mais le droit protecteur se distingue du droit fiscal en ce qu'il est un impôt établi au profit de certaines catégories de particuliers et au détriment de l'ensemble des consommateurs.

12. L'argument puisé dans l'aggravation des charges fiscales est formidable en faveur du libre-échange; car plus les impôts prélevés pour les services publics seront lourds, et plus impérieuse est la nécessité de ne pas les aggraver par des impôts privés.

Est-ce que ces droits protecteurs peuvent donner des ressources assurées au budget? En 1908, en France, les droits de douane sur le froment ont fourni 417 000 francs; en 1909, 273 000. Puis vint une année de sécheresse. En 1910, ils s'élevèrent à 32 millions; en 1911, à 133 millions et demi; en 1913, ils dépassent 100 millions. Une bonne récolte peut les ramener aux chiffres de 1908 et de 1909. Le droit ne donne des recettes sérieuses que, dans les années de déficit, aux dépens des malheureux, dont le pain constitue le principal aliment, et sans bénéfice pour les cultivateurs qui n'en ont pas à vendre.

Le gouvernement français, en maintenant le droit de 7 francs sur le blé, autorisera-t-il les pauvres gens à dire : « Ce droit rogne sur la pension des mutilés de la guerre, des veuves et des orphelins, au profit de qui? non pas des petits propriétaires, qui n'ont pas assez de blé pour en vendre, mais des moyens et surtout des grands propriétaires, dont chaque exploitation représente, en moyenne, 73 hectares de terres labourables. »

Dès les premiers jours de la guerre, le gouvernement a reconnu lui-même que les droits de douane sur les blés étaient payés par les consommateurs, puisqu'il les a suspendus.

#### DANGERS DU PROTECTIONNISME

13. Plus que tout autre, aujourd'hui, la France est intéressée à la politique du libre-échange.

M. Méline disait : « Je vous réserve le marché national. Cela suffit. » Mais qu'est-ce que notre marché national, qui sera demain de moins de 40 millions d'habitants, à côté du formidable marché que les *tariff-reformers* veulent établir entre la Grande-Bretagne et les Dominions, en transformant sa politique de l'*open door*, de la porte ouverte à tous, en porte ouverte seulement entre elle et les possessions britanniques; à côté du formidable bloc de la Russie avec ses 160 millions d'habitants; et enfin à côté des 100 millions d'habitants des États-Unis ?



Si ces gros blocs, libre-échangistes à l'intérieur, pratiquent une politique protectionniste à l'extérieur, la France sera écrasée entre eux.

14. A l'intérieur, le protectionnisme est la négation de tout régime de discussion; car il se pratique, selon l'expression anglaise et américaine, dans le mystère des couloirs.

Il est la négation de la liberté, car il livre la direction du commerce et de l'industrie à des influences politiques qui n'ont d'autre critérium d'action que les convenances, les préjugés ou les intérêts des hommes qui les dirigent ou les subissent.

Il est la négation de l'égalité, car il donne aux grands propriétaires fonciers, à certaines catégories d'industriels, des privilèges dont sont tributaires la grande majorité de leurs concitoyens. Il est l'adaptation à la démocratie du régime féodal de l'impôt privé, en échange duquel celui qui le paye ne reçoit rien en retour.

15. La catastrophe de 1914 est la condamnation du protectionnisme agressif de l'Empire allemand. Cependant, parmi les Alliés, il se trouve des hommes qui, ardents dans leurs récriminations contre les Allemands, leur mentalité et leurs procédés, s'en font les plagiaires, et, par une singulière logique, offrent aux nations alliées, comme panacée infaillible, le système dont ils prétendent affranchir le monde.

La leçon que donne une pareille expérience est tout autre. Si la guerre a créé une exaltation du sentiment national chez les peuples attaqués, elle a suscité entre eux une fusion de sentiments et d'intérêts, une solidarité internationale qu'on n'avait jamais entrevues.

Ce qui manque pour qu'elles aboutissent à la réalisation du libre-échange, c'est une conception claire, parmi les hommes politiques et parmi les intéressés, des vérités dégagées par la science économique.

#### CONCLUSIONS

16. La question du libre-échange domine toutes les autres. Sa répudiation, c'est la guerre dans l'avenir; son adoption est une garantie effective de la paix.

Les pacifistes qui cherchent à l'assurer par des tribunaux d'arbitrage et autres organisations plus ou moins ingé-

nieuses, essayent d'atténuer les effets des chocs internationaux en ne s'occupant pas de leurs causes. Or, il n'y a qu'une manière de supprimer les guerres, c'est de supprimer les conflits.

Les ambitions dynastiques, les haines de races et de religions sont encore des facteurs de guerre; mais tandis qu'ils acquièrent leur maximum de puissance en surexcitant les vieilles passions de rapacité internationale, ils sont dissous par la conception et la pratique du libre-échange.

La guerre actuelle est un exemple terrible de la confusion entre la concurrence économique et la concurrence politique. Tant que l'humanité ne saura pas les séparer nettement l'une de l'autre, elle restera soumise aux angoisses et aux risques d'une nouvelle catastrophe.

17. Pour les motifs ci-dessus exposés, nous soumettons à la prochaine *Conférence économique* les conclusions suivantes :

Le libre-échange est une nécessité aussi bien à l'égard des ennemis que pour les Alliés.

a. Imposer le libre-échange aux ennemis est le moyen le plus efficace pour empêcher le *dumping*, en même temps qu'il assurera les débouchés de l'Alsace-Lorraine et supprimera les spécialisations douanières.

b. Les nations alliées exigeront une indemnité de guerre de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. Le payement en sera d'autant moins difficile que le chiffre de leurs exportations sera plus élevé.

c. La seule manière pour les Alliés de supprimer entre eux les antagonismes et les rivalités économiques, que les Allemands et les Austro-Hongrois essayeront d'exploiter pour dissoudre leur union, est de répudier la politique protectionniste pour adopter une politique résolument libre-échangiste.

---